

FONDATION VALLET

abritée par la Fondation de France

ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Dossier de renouvellement

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels et 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs

Le chef d'établissement, M. Emmanuel Tibloux

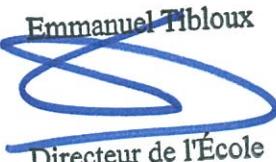
certifie que l'élève Mihaela Mîndru

- était inscrit(e) dans l'établissement : École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs pour l'année scolaire 2021/2022
en (1) : cinéma d'animation, 4e année
- passe en année supérieure de (1) : cinéma d'animation, 5e année
pour l'année scolaire 2022/2023
dans l'établissement : École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs

(1) : préciser le diplôme et le niveau.

Cachet et signature
du Chef d'établissement

Date : 9/6/2022


Emmanuel Tibloux
Directeur de l'École

Attestation à transmettre par l'établissement à la Fondation de France avec la liste des élèves présélectionnés au plus tard le 23/09/2022.